

# B Politique

La Presse

Montréal,  
mardi  
7 septembre  
1999

ÉDITORIAL / OPINIONS / CYBERPRESSE



Bryce Mackasey

## Décès de l'ex-ministre libéral Bryce Mackasey

Presse Canadienne

Un des hommes forts du cabinet de Pierre Elliott Trudeau, l'ex-ministre Bryce Stuart Mackasey, est décédé dimanche, à Montréal. Il était âgé de 78 ans.

Après avoir travaillé pendant 12 ans au Canadien National, à Montréal, comme simple ouvrier, il entreprend sa carrière politique en 1962, dans la circonscription fédérale de Verdun, où il sera réélu sous la bannière libérale à cinq reprises.

Il a fait sa marque comme ministre du Travail, à compter de 1968, se faisant une réputation d'homme qui n'avait pas la langue dans sa poche, n'hésitant pas à pourfendre syndicats et employeurs quand il le jugeait nécessaire.

On lui attribue notamment d'avoir mis sur pied le régime d'assurance-chômage le plus généreux du monde occidental, et on lui doit une réforme du Code du travail. Mais son passage aux affaires publiques a aussi été empreint de controverses, son nom ayant été associé à des histoires de corruption et de favoritisme.

Bryce Mackasey est né le 25 août 1921, à Québec. Le décès de son père, en 1939, le force à interrompre ses études entreprises à l'Université McGill, à Montréal. Il épouse en 1942 Margaret Cecilia O'Malley, qui lui donne quatre enfants, deux filles et deux garçons.

Le premier ministre Jean Chrétien a dit de lui, hier, que c'était « une personne douée de talents immenses : une grande intelligence, un esprit particulièrement vif et un caractère très chaleureux ». Dans un communiqué, il a ajouté que le disparu avait été tout au long de sa vie attentif « aux préoccupations et aux besoins des travailleurs ordinaires ».

Quant à l'ex-premier ministre Trudeau, il a déjà dit de Bryce Mackasey qu'il était « le porte-parole des travailleurs du Canada ». En 1972, après quatre années passées à la tête du ministère du Travail, M. Trudeau lui confie le portefeuille de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, puis celui des Postes en 1974 et enfin le ministère de la Consommation et des Corporations, en 1976.

Mais M. Mackasey démissionne en septembre 1976 et quitte momentanément la politique fédérale pour se consacrer à la politique provinciale, à l'Assemblée nationale du Québec, où il se fait élire la même année.

Il démissionne cependant deux ans plus tard, puis retourne à Ottawa et se fait réélire en 1980 dans la circonscription de Lincoln, en Ontario. Il choisit de ne pas se porter candidat aux élections de 1984 et quitte pour de bon la vie politique.

Peu après, il a dû répondre à des accusations de fraude, de conspiration et de trafic d'influence. Acquitté, faute de preuves, il a par la suite été nommé ambassadeur du Canada au Portugal, en 1984, décision annulée peu après par le premier ministre conservateur Brian Mulroney, fraîchement élu à la tête du gouvernement.

Il a également été brièvement président d'Air Canada, de février à juin 1979.

Les funérailles de M. Mackasey seront célébrées demain.

## Emploi-Québec : le PLQ suggère de mettre la Solidarité sociale à contribution

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Pour régler le problème de financement qui mine Emploi-Québec et le force à serrer ses programmes de soutien à l'emploi, le gouvernement Bouchard n'a qu'à utiliser les économies que lui procure la diminution du nombre d'assistés sociaux.

Telle est du moins la solution proposée hier par le Parti libéral du Québec lors d'une conférence de presse à Montréal. « La seule façon de régler le cafouillage et de sortir Emploi-Québec du marasme, c'est de mettre de l'argent neuf », a déclaré Nicole Loiselle, députée de Saint-Henri/Sainte-Anne et porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité du revenu.

Selon M<sup>me</sup> Loiselle, Québec a réalisé des économies de 342 millions l'an dernier grâce à la diminution du nombre de ménages prestataires de l'aide sociale, qui est passé de 456 700 en 1997-98 à 423 600 en 1998-99. « Et le 13 août dernier, le ministre de la Solidarité sociale (André Boisclair) a annoncé que le nombre de ménages n'est plus que de 395 000. On peut donc dire que les économies sont main-



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Les députés libéraux Nicole Loiselle et Pierre Marsan ont invité Québec à utiliser les économies produites par la diminution du nombre d'assistés sociaux pour financer Emploi-Québec.

tenant de 400 millions. »

Pour M<sup>me</sup> Loiselle et son collègue Pierre Marsan, député de Robert-Baldwin et critique pour les dossiers concernant l'emploi, il faut prendre une partie de ces économies — dont 200 millions ont été retournés cette année au Conseil du Trésor — pour renflouer Emploi-Québec.

« Le gouvernement a créé lui-même l'espoir chez les assistés sociaux et chômeurs qu'ils pourraient s'en sortir avec le guichet unique, a dit M<sup>me</sup> Loiselle. Il est temps que Diane Lemieux (la ministre d'État au Travail et à l'Emploi) et Lucien Bouchard tiennent leur promesse. »

L'attachée de presse de la ministre Lemieux, Marjolaine Perrault, a

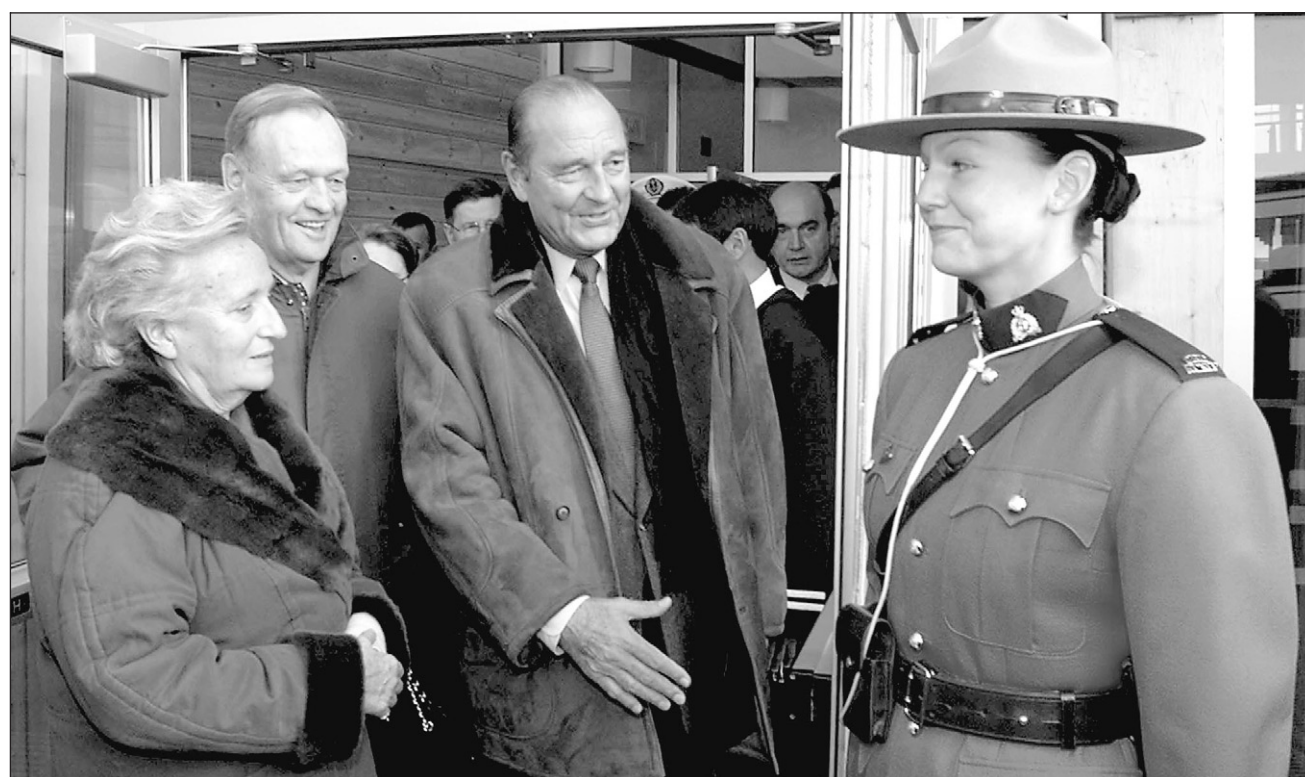


PHOTO PC

Le président de la France, Jacques Chirac, accompagné de son épouse, Bernadette, et du premier ministre Jean Chrétien, a serré la main d'un agent féminin de la GRC hier, à sa sortie de l'Assemblée nationale du Nunavut. M. Chirac s'est présenté en territoire inuit comme l'avocat des Premières Nations dans les enceintes internationales.

## « Une force tranquille qui avance en franchissant des pas importants »

Jacques Chirac fait un bilan positif du travail de la Francophonie

ANDRÉ PÉPIN  
MONCTON, N.B.

La Francophonie internationale a un volet politique, mais « cette francophonie est une force tranquille, qui ne recherche pas les actions spectaculaires. Elle avance, franchissant des pas importants ».

Le président de la République française, M. Jacques Chirac, a ainsi résumé les travaux du 8<sup>e</sup> Sommet regroupant le week-end dernier, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, une cinquantaine de représentants venus des cinq continents.

La conclusion de M. Chirac, appuyée par un discours vigoureux du premier ministre Jean Chrétien pour un meilleur respect des droits de l'homme à travers le monde francophone, tendent à démontrer que la question de la démocratie, des droits individuels, fait des progrès à partir de réunions internationales toujours marquées par une amorce de dialogue, comme c'est le cas dans tous les grands forum internationaux.

Les sommets de la jeune organisation de la francophonie ne diffèrent pas des autres rencontres, regroupant les autorités du Commonwealth, des États américains, des pays européens. La diplomatie trône en maître. « Lorsque nous abordons des questions comme celle du respect des droits de la personne, des pays réagissent sous notre pression », a répliqué le premier ministre Jean Chrétien, l'hôte du Sommet de Moncton.

Plusieurs observateurs, à l'issue du Sommet de Moncton, ont dé-

ploré le mince contenu du communiqué final. Malgré l'importance de la rencontre et des chefs présents, il importe de souligner qu'il ne s'agit pas d'un parlement, encore moins d'un tribunal, capables de décider rapidement d'exclure certains régimes.

D'autres organismes, comme l'ONU, sont chargés d'aider à l'établissement de politiques plus humanitaires, mais la tâche n'est pas toujours simple. L'ONU, hier, quitte en catastrophe le territoire du Timor oriental, mis à feu et à sang, par la milice indonésienne. Il aurait été étonnant que certaines délégations présentes à Moncton, parfois dirigées par des dictateurs sanguinaires, soient sanctionnés tout de suite, avant leur départ.

La question des droits de l'homme a cependant été au cœur des discussions, dès l'ouverture des travaux, vendredi, avec le discours de Jean Chrétien qui a souhaité que tous nos efforts servent à promouvoir l'idée de meilleures démocraties. La jeunesse, au cœur des travaux du Sommet, est directement visée par le respect des droits humains.

C'est le secrétaire général de l'organisation, M. Boutros Boutros-Ghali, un diplomate de carrière qui a servi à l'ONU, qui est chargé par la réunion francophone de trouver des pistes nouvelles pour raffermir le dialogue. Le but ultime du Canada, a indiqué M. Chrétien, c'est de provoquer le dialogue.

Certains dirigeants, comme le très controversé Laurent-Désiré Kabila, de la République démocratique du Congo, ont réagi. Kabila a tenu à rencontrer des journalistes canadiens pour affirmer, haut et

fort, qu'il ne se livre à aucun geste répréhensible... Il s'est placé sur la défensive, à Moncton. Pourtant, des agences de presse, notamment le groupe de journalistes de Reporters sans frontières, affirment que des journalistes sont fouettés sur la place publique dans cet ancien Zaïre.

Des pays africains, comme le Mali, ont réclamé de l'aide, surtout un meilleur respect de la part des pays riches. Des enfants, entassés dans des locaux de cent élèves et plus, n'ont pas de livres, ni de crayons, ni de tableaux. Le premier droit de la personne, c'est celui du droit à l'éducation, crie l'Afrique.

Le Sommet de Moncton aura par ailleurs constitué un moment privilégié pour la communauté académique, qui a reçu une forme de reconnaissance officielle de la part du président Jacques Chirac, qui a voulu quitter les travaux officiels, samedi, pour recevoir de hautes distinctions et en remettre à des personnalités de cette première communauté française d'Amérique. Moncton et sa région ont vibré. Des dizaines de milliers de personnes ont participé activement. Le Sommet s'est terminé par un défilé académique regroupant des foules importantes. L'Acadie s'est fait connaître, mais a également appris la richesse des autres cultures présentes.

Le président Chirac a sans doute été le participant le plus chaleureusement accueilli lors de l'événement. Il a tenu à prolonger son voyage en terre canadienne en se rendant rencontrer une autre communauté, les Inuits, en compagnie du premier ministre Jean Chrétien.

■ Autres informations en page B4

indiqué en entrevue téléphonique qu'il est « trop tôt » pour déterminer si l'injection de sommes additionnelles est nécessaire. « On doit réaménager nos budgets actuels avant de réclamer de l'argent neuf », a-t-elle déclaré.

Après avoir annoncé récemment qu'il ne fournirait pas l'aide financière promise à près de 5000 sans-emploi inscrits à des cours de formation cet automne, Emploi-Québec a fait volte-face, une restructuration de l'enveloppe budgétaire ayant permis de dégager les 40 millions manquants.

Ce réaménagement a toutefois eu des répercussions sur d'autres programmes de soutien et de développement de l'emploi. Des commissions scolaires et des organismes communautaires subventionnés par Emploi-Québec pour développer la formation des sans-emploi constatent une diminution du nombre de leurs clients, les centres locaux d'emploi ayant dû réduire leurs dépenses.

Comme leur chef Jean Charest la semaine dernière, les deux députés libéraux demandent que le Vérificateur général enquête sur Emploi-Québec. Ils exigent aussi la convocation d'une commission parlementaire afin de débattre publiquement du « resserrement des critères dans l'octroi de subventions et d'aide à Emploi-Québec » annoncé par la ministre Lemieux.

## Plusieurs immigrants chinois sont disparus

Presse Canadienne  
VANCOUVER

Le ministère fédéral de l'Immigration ne peut protéger les immigrants chinois contre les gangs criminels qui les ont fait entrer au Canada, a fait savoir une porte-parole du ministère.

Selon Lois Reimer, les immigrants chinois qui sont arrivés au pays à bord de trois bateaux cet été ont été avisés de communiquer avec la police s'ils étaient contactés par les passeurs qui les auraient abandonnés sur de vétustes bateaux sur la côte de la Colombie-Britannique.

« Cette affaire relève de la police, a-t-elle dit. Nous ne sommes pas des policiers ou entraînés pour offrir une protection à quiconque. »

Certains employés du ministère qui se sont occupés des immigrants venus sur le premier bateau affirment qu'une trentaine d'entre eux sont disparus depuis leur remise en liberté. Leur crainte, c'est que ces réfugiés aient été retrouvés par les gangs qui les ont emmenés au Canada. Plusieurs d'entre eux se sont endettés pour venir au Canada et ils pourraient être amenés à New York pour rembourser leurs dettes en travaillant comme esclaves.

« Ils m'ont dit qu'ils avaient payé la moitié de la somme demandée, mais qu'ils devaient encore entre 15 000 \$ et 20 000 \$ aux passeurs », affirme Victor Wong, de l'Association canadienne chinoise à Vancouver. D'autres seraient encore plus endettés, ajoute M. Wong, qui a rencontré plusieurs des immigrants au cours des quatre dernières semaines. « Malheureusement, les gangs n'ont aucune difficulté à les retrouver tous », précise M. Wong.

De leur côté, les forces policières n'ont reçu aucune plainte d'immigrants chinois, signale Mme Reimer. « Nous pressons les membres de la communauté (chinoise) de contacter les policiers s'ils ont des informations. »

Selon M. Wong, les immigrants ont peur de la police, d'autant plus qu'ils ont été incarcérés et, dans certains cas, fouillés à nu, par la Gendarmerie royale du Canada depuis leur arrivée.

Quant aux 321 immigrants arrivés à bord des deux navires suivants, ils sont toujours détenus en attendant que les autorités décident de leur sort.

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
EDITORIALISTE EN CHEF

## Qui a peur de Serge Losique?

**S**erge Losique serait-il, au bout du compte, le J.R. Ewing du milieu québécois du cinéma? L'homme que l'on aime détester, tout à fait à l'image du personnage central de la fameuse télé-série *Dallas*, autocrate et roublard, qui joue de toutes les cordes pour arriver à ses fins — et, de fait, y parvient?

Il y a un an, le président du Festival des films du monde semblait avoir la terre entière contre lui.



Mario Roy  
mroy@lapresse.ca

Déçainée, la presse spécialisée déplorait la piètre qualité du jury, de la compétition, de la programmation, de la vie festive en général, tout en documentant le déclin et la chute de l'empire *losiquien*, relégué au rôle d'événement mineur, abandonné par les vedettes et les industriels, réfugiés à Toronto. De fait, la concurrence de la Ville reine devenait obnubilante et les Torontois enfonçaient le glaive en prenant de haut les gémissements montréalais. La ministre Louise Beaudoin, alors à

la Culture, s'impatientait et demandait à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) d'accourir au chevet du malade. Celle-ci suggérait enfin de pousser Serge Losique au bas de son fauteuil et de lui substituer une oligarchie encadrée par un organisme public.

Puis, subitement, plus rien.

Peut-être lasse, peut-être résignée, la presse adopte cette année un profil bas et concède que le Festival des films du monde n'est, ma foi, peut-être pas si mauvais. Le Festival international du film de Toronto, qui débute jeudi, est occupé à régler ses propres problèmes de billetterie. Le ministère de la Culture regarde ailleurs. Et la SODEC, que Serge Losique a envoyé paître, signe un chèque de 450 000 \$ payable à l'ordre du FFM comme si rien ne s'était produit.

Pourtant, le 23<sup>e</sup> Festival des films du monde, qui s'est terminé hier, n'a pas été à ce point différent des précédents que cela justifie un tel retournement d'opinion.

Certes, la qualité de la programmation — liée aussi, il ne faut pas l'oublier, à la valeur de la production des douze derniers mois — a été, de l'avis de tous, meilleure que par les années passées. Mais on n'a pas assisté à un déferlement de cette sorte de vedettes dont l'apparition provoque des émeutes — ceci dit sans enlever au mérite d'un Depardieu, d'un Tavernier, d'un Dreyfuss ou d'un Scola. Et on n'a pas vu non plus accourir l'armada de la *business* cinématographique qui attire tant les Français, entre autres, dans la capitale ontarienne...

En fait, ce qui est probable, c'est que chacun a décidé de prendre le FFM pour ce qu'il est, ni plus ni moins. Un « gros ciné-club », raillent les cyniques. Plus justement, un événement desservant le public des cinéphiles en offrant une alternative à la programmation régulière des salles commerciales, largement vouées au cinéma américain — lequel se porte assez bien, merci : un nouveau record de fréquentation des salles nord-américaines a été établi, cet été, avec des entrées de près de 3 milliards de dollars largement générées par douze grands succès, tous américains.

Bref, c'est un retour au principe de réalité : on ne peut obtenir à la fois une chose et son contraire. C'est ce que plaide Serge Losique et, sur ce point, il a raison. On l'a suffisamment répété dans le but de les accabler : les Américains ont développé, sur la planète, un tel monopole du cinéma commercial et populaire qu'il serait vain d'espérer bâtir un événement qui, tout en annonçant qu'il les tiendra à l'écart, deviendrait le haut lieu du commerce et du *star system*.

En outre, le Festival des films du monde dut-il abandonner sa mission pour choisir la voie hollywoodienne, que cette foule occupée jadis à accabler son président hurlerait à la mort en brûlant la bannière étoilée.

## C'était en 1900

Pour marquer la fin du siècle, La Presse vous propose tout au cours de l'été des extraits d'éditoriaux publiés en 1900.

### LA FÊTE DU TRAVAIL

Après un an de labeur et d'assiduité, les ouvriers se réunissent pour célébrer la grande Fête du Travail, pour causer ensemble du chemin parcouru, des travaux accomplis et pour examiner ce qu'il y a encore à faire. Les familles et les enfants des artisans et des travailleurs consacrent cette journée au repos et aux amusements.

La loi a voulu que ce fût un jour de fête pour tous et que, d'un bout à l'autre du Canada, par respect pour la classe ouvrière, les affaires fussent suspendues afin que tous les citoyens prennent part à sa joie et rehaussent l'éclat de cette célébration populaire. « La Presse » ne peut manquer de s'associer à cette joyeuse journée et d'apporter sa part d'éloges et son témoignage de satisfaction pour les progrès accomplis par nos associations ouvrières.

Le Canada a été particulièrement favorisé, grâce à la sagesse de ses travailleurs et à la prudente action de ses associations. Notre pays a été parfaitement indemne des perturbations qui désolent tant de pays, causent tant de deuils et provoquent tant de misère.

Les grèves, les conflits, les récriminations acerbes sont presque inconnus parmi nous et s'il se présente quelque différend, il suffit souvent de quelques mots de bon sens et d'un simple appel à la raison et à la justice des deux parties pour tout régler.

Et non seulement nos ouvriers ont eu l'avantage d'éviter les ruineuses contestations entre le capital et le travail, mais encore elles ont réussi par leur action pressante et sage sur les pouvoirs publics à faire reconnaître certains droits dont la jouissance ne leur avait pas été accordée jusqu'à ce jour.

Samedi 1<sup>er</sup> septembre 1900



DROITS RÉSERVÉS

PASCAL ÉLIE, collaboration spéciale

## LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

### Il faut diminuer le ratio maître/élèves

■ Que faut-il comprendre lorsque les Américains décident d'injecter dans le système scolaire public 1,2 milliard de dollars pour réduire les effectifs dans les classes à 18 élèves.

Souvenons-nous des manifestations de violence et d'agressivité qui ont contaminé plusieurs institutions scolaires américaines lors de la dernière année. Il semble que nos voisins du Sud veulent freiner les actes de violence et d'agressivité qui affectent les enseignants et les élèves entre eux.

S'inspirant de certaines recherches, le président Clinton a décidé de réduire le nombre d'élèves par classe puisque ce facteur est bien connu de tous pour en être un de réussite scolaire. Faut-il s'étonner que les apprentissages se fassent mieux lorsque l'enseignant peut consacrer plus de temps à ses élèves.

Le gouvernement du Parti québécois aura-t-il le courage, lors des prochaines négociations avec les enseignants, d'aborder l'épineuse question du ratio maître/élèves qui dépasse trop souvent les 28 élèves par groupe. Ce même gouvernement aura-t-il aussi le courage d'affirmer que les enseignants passent plus de temps à maintenir l'ordre qu'à maintenir un haut niveau d'enseignement.

François BELLEFEUILLE  
LaSalle

### Une radio à vomir

■ La radio des années 90, particulièrement celle dont l'auditoire est constitué de jeunes, me semble tout à fait médiocre. Les chaînes CKOI, CKMF, CIEL et Cité Rock Détente véhiculent un langage atrophié, pauvre, truffé d'anglicismes : en un mot, elles parlent le jodel. De plus, toute rigueur intellectuelle est occultée au profit de la promotion de la médiocrité et de la stérilité. Cela ressort particulièrement lors des pseudo bulletins de nouvelles calqués sur ceux des journaux.

Dernièrement, j'entendais une coanimatrice de l'émission *Y'é pas trop tard*, à CKOI, déclarer que le but du récent procès intenté par Kenneth Starr contre Bill Clinton était de l'empêcher de se présenter à la présidence en l'an 2000! Pourtant, tout le monde sait que, en vertu de la constitution des États-Unis, Bill Clinton ne pourrait pas se représenter pour un troisième mandat en l'an 2000!

Quel exemple cela donne-t-il à nous, les jeunes, futurs parents et génération productrice? Déjà, l'assimilation avait étendu ses tentacules insidieuses jusque dans la vie de tous les jours; aujourd'hui, la radio en est maintenant contaminée. Le Québec ne parle plus français, il parle anglais ou jodel, si on est chanceux. En tant que jeune, je refuse de cautionner le langage atroce qu'utilisent les animateurs d'émissions de radio pour jeunes. Malheureusement, cela ne changera rien. Le peuple québécois restera encore et toujours endormi; n'est-ce pas inquiétant pour un peuple déjà en état de décomposition avancé?

Pierre-Marc BOYER  
Montréal

### Des frais obligatoires

■ Depuis quelques années, les banques tentent par tous les moyens de grossir et de s'enrichir, pour le plus grand bonheur de leurs actionnaires : projets de fusions, concentration, fermetures

de succursales, coupures de personnel et de service, imposition de frais multiples, etc. Qu'une entreprise veuille améliorer sa rentabilité, c'est légitime; mais lorsqu'elle impose ses vues aux frais de ses clients, ça devient quelque peu gênant. Je fais affaire avec la Banque Royale depuis environ quatre ans, et je suis très déçu de voir comment on nous coupe des services gratuits pour les facturer autrement. À titre d'exemple, il n'y a aucune succursale de la banque au nord de Sainte-Agathe ou à l'est de Québec (payez pour les services de télé-banque...), la plupart des succursales n'ont pas d'imprimantes aux services automatisés (payez pour un relevé...), etc. Lorsque Claude Béland parle de la mission sociale de Desjardins, je suis d'accord avec lui : pratiquement chaque village du Québec possède un comptoir de caisse populaire et les services y sont accessibles. Tant que les banques offriront si peu pour si cher, elles continueront de faire des profits records, alors que les caisses populaires seront toujours condamnées à ramasser les miettes. Domage...

Richard DAGENAIS

### Un nouveau pont!

Honorable Jean Chrétien,

■ Je réside au 26<sup>e</sup> étage d'un complexe

immobilier à l'île des Soeurs. Depuis plus d'un an, je vois des files de voitures sur le pont Champlain, dans les deux sens, et ce à toute heure de la journée. Je trouve déplorable pour les visiteurs américains qui ont tous à traverser le pont Champlain pour visiter Montréal de vivre une telle attente. De ce fait, notre réputation de bon accueil est drôlement entachée.

Depuis plus de 35 ans, aucun pont n'a été construit entre Montréal et la Rive-Sud. Le flot de véhicules a augmenté d'une façon ahurissante depuis les années 60. Aussi, M. Chrétien, il serait important de considérer la construction d'un nouveau pont dans un avenir rapproché sans quoi Montréal risque de devenir une ville isolée.

Jean-Louis COUTURIER  
Île des Soeurs

### N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Les textes peuvent également être acheminés par fax au 285-4816 ou par email à l'adresse: edito@lapresse.ca



## Un bâtiment de choix

■ Le bâtiment d'Eaton, rue Sainte-Catherine, est un fleuron de l'art déco. Son volume, ses plafonds hauts, ses larges fenêtres, la beauté du 9<sup>e</sup> étage avec sa salle à manger étonnante en font un lieu privilégié pour la future Grande Bibliothèque du Québec. Ce bâtiment est d'une telle qualité qu'on doit lui accorder une vocation culturelle. La proximité de nombreux cinémas, d'une église et d'un square, le lien à une station de métro et la prestance de l'édifice le destinent à de nobles fonctions. J'invite le ministre de la Culture et la directrice de la future Grande Bibliothèque nationale, M<sup>mes</sup> Maltais et Bissonnette, à saisir l'exceptionnelle occasion qui s'offre à nous.

François BEAULÉ

Répliques

# Un mépris profond pour le métier de comédien

Comment peut-on réduire aussi légèrement l'engagement sincère et désintéressé de tant de comédiens ?

**PIERRE CURZI**  
L'auteur est président de l'Union des artistes.

Chère Nathalie,  
Nous avons partagé plusieurs fois la même table, discuté et ri abondamment, nous avons échangé des impressions, des hypothèses, des opinions, des confidences sans que jamais, de part ou d'autre, nous ayons craint de trahisons. Je ne veux donc en aucune manière mêler le privé au public et inférer des liens amicaux, des conduites officielles.

Mais aucun comédien, aucune comédienne ne peut lire le premier et le deuxième paragraphes de la deuxième colonne de ton billet du 24 août (*Le Mahatma des taureaux*) sans y voir un mépris profond pour le métier que nous exerçons et les personnes que nous sommes.

Comment une journaliste-romancière-scénariste peut-elle participer à répandre un préjugé aussi grossier et comment peut-on réduire aussi légèrement l'engagement sincère et désintéressé de tant de comédiens ?

Je ne veux en aucune façon me mêler de la querelle entre végétariens et omnivores. Je ne veux pas davantage discuter des motifs et des armes des journalistes d'opinion. Mais je suis « interpellé » à double titre ; comme ami-comédien et comme président des artistes-interprètes.

Tu sais bien que le doute, le questionnement, la recherche obstinée de la vérité sont les bases mêmes du « mensonge » de l'acteur, que jouer, c'est d'abord accepter de se dévoiler à soi et aux autres, que les risques de la création et du jugement qui l'accompagne font et défont les êtres qui s'y prêtent.



PHOTO THÉQUE, La Presse

**Pierre Curzi**

Tu sais bien que l'engagement des artistes constitue, pour la majorité d'entre eux, un moyen clair de remettre à la société, sous forme de prises de conscience, d'engagements, de gestes concrets et d'argent sonnante, une partie de cette notoriété arbitraire et éphémère dont ils jouissent.

J'ai un profond respect et une immense tendresse pour toutes celles et tous ceux qui cherchent, par la pratique de l'art, à enrichir le monde et qui le font au vu et au su de tous.

J'espère que tu reviendras sur tes propos pour y ajouter des précisions, des nuances et des subtilités qui me les rendraient lisibles.

# À la défense du sport à la SRC

**STÉPHANE MAURAS**

Mme Louise Cousineau,

C'est avec une profonde indignation que je viens de terminer la lecture de votre chronique intitulée « Une saison prometteuse à Radio-Canada » (*La Presse*, 25 août).

Depuis quelques temps déjà, vous vous acharnez sur le sport à Radio-Canada, tout comme tous les bien-pensants de ce monde. Je vous ferai remarquer que plusieurs contribuables canadiens sont friands de sport professionnel et que la télédiffusion de 18 matches des Expos n'aurait pas dû déranger votre humeur, surtout pas en été, période estivale où les émissions de qualité sont plutôt rares. Vous devriez plutôt décrier tous les téléromans insipides et sans saveur télédiffusés à Radio-Canada.

Radio-Canada appartient à tous

les Canadiens et la programmation devrait refléter les goûts de tous. Bien sûr, il existe des chaînes spécialisées. Mais si je retiens cet argument, il s'avère que plusieurs émissions actuellement diffusées à Radio-Canada devraient alors se retrouver dans les nombreuses chaînes spécialisées que l'on retrouve sur le câble (art, musique, divertissement).

Beaucoup de consommateurs ne peuvent déboursier mensuellement les 35 \$ qu'il en coûte pour le câble. C'est une autre raison militante en faveur du maintien du baseball à Radio-Canada.

Malheureusement, le discours à la mode est de s'en prendre au sport professionnel. J'espère que TVA, qui a tant décrié le sport à Radio-Canada par la voie de son président, Daniel Lamarre, lors des audiences du CRTC, ira au bâton et fournira du baseball à tous les amateurs sur le réseau TVA.

# Toujours le même qui paie!

**ANDRÉ MAINGUY**

Monsieur Gravel,

Avez-vous déjà examiné la composition des taxes sur un litre de carburant. Lisa Binsse nous l'a déjà expliqué dans les colonnes de votre journal : taxe provinciale, 15,20 ¢; TVQ, 4,72 ¢; taxe métropolitaine, 1,50 ¢; taxe d'accise fédérale, 10,00 ¢; et TPS 4,14 ¢.

Monsieur Gravel, que rapporte la TVQ et la TPS sur la vente, la location et l'entretien des véhicules moteurs pour le fédéral et les provinces ? Maintenant, quel niveau de gouvernement fournit les services aux citoyens pour l'utilisation des véhicules moteurs ?

Monsieur Gravel, lorsque vous dites que les municipalités font payer par d'autres les services pour les infrastructures, vous oubliez seulement que le « cochon » de contribuable est toujours le même.

# Un meurtre est un meurtre

**FRANÇOISE NDUWIMANA**

Monsieur Wagnière,

Je viens de lire votre éditorial (2 septembre) à propos des campagnes d'opinion observées, ces derniers jours, qui réclament l'expulsion des délégations burundaises et rwandaises du Sommet de la francophonie à Moncton.

Votre texte vient soulager des gens qui, comme moi, essaient de comprendre comment un journal comme *La Presse* qui, je suppose, est régi par des règles éthiques et déontologiques, peut se prêter à des affirmations manichéennes telles que relevées par ces fameuses associations qui ne regroupent en réalité que des gens incapables de compatir avec une victime sans connaître auparavant son identité ethnique. Comment peut-on donner crédit à des groupes qui nient toute exaction, du moment que celle-ci est l'acte, non pas de l'armée régulière, mais de la rébellion.

Pas plus tard que le week-end

dernier, la ville de Bujumbura a subi des attaques de la rébellion. Cinquante personnes ont été sauvagement tuées. Et c'est comme si en Afrique des Grands Lacs, certains morts soulevaient un tollé et d'autres, rien.

Je ne suis pas ici en train de jeter le blâme sur une partie de la diaspora mais, comme toujours, j'avoue, hélas, qu'on retrouve dans l'autre communauté d'autres groupes qui ne veulent strictement rien dire sur les exactions commises par l'armée. Et c'est ça le problème de nos pays.

Pour moi, la francophonie ne devrait pas être un terrain de manipulation politicienne, où à tour de rôle les révisionnistes de tout bord essaieraient de se faire passer pour des saints. Un meurtre est un meurtre, on ne peut pas le qualifier autrement.

Le rôle que personnellement j'attendrais de la francophonie, c'est justement de condamner sans équivoque les violations des droits humains, qu'elles soient l'oeuvre de

l'armée ou de l'opposition armée. Et ceci vaut autant pour le Rwanda, le Burundi que la RDC. Car, à ma grande surprise, les mêmes groupes qui, il y a un an, réclamaient à cor et à cri l'arrestation de Kabila, ont tout fait pour qu'il soit aujourd'hui exempt de toute critique. Est-ce que le fait que le président Kabila pactise aujourd'hui, non plus avec le Rwanda et l'Ouganda, mais avec le Zimbabwe et l'Angola, le lave de toutes les accusations portées contre l'alliance militaire qu'il dirigeait durant la première invasion du Zaïre, invasion au cours de laquelle des réfugiés rwandais, non miliciens, ont été tués ?

Et que dire de l'appel à la chasse aux Tutsis qu'il a publiquement lancé quand il s'est dissocié de ses anciens alliés rwandais et ougandais ? Comme par enchantement, les médias se sont contentés de rapporter ce que la CBC et le CRC leur ont servi, sans se donner la peine de fouiller davantage. Merci pour votre article !



PHOTO THÉQUE, La Presse

Pour les juges du Tribunal pénal international pour le Rwanda, c'est une première: appliquer la définition de génocide.

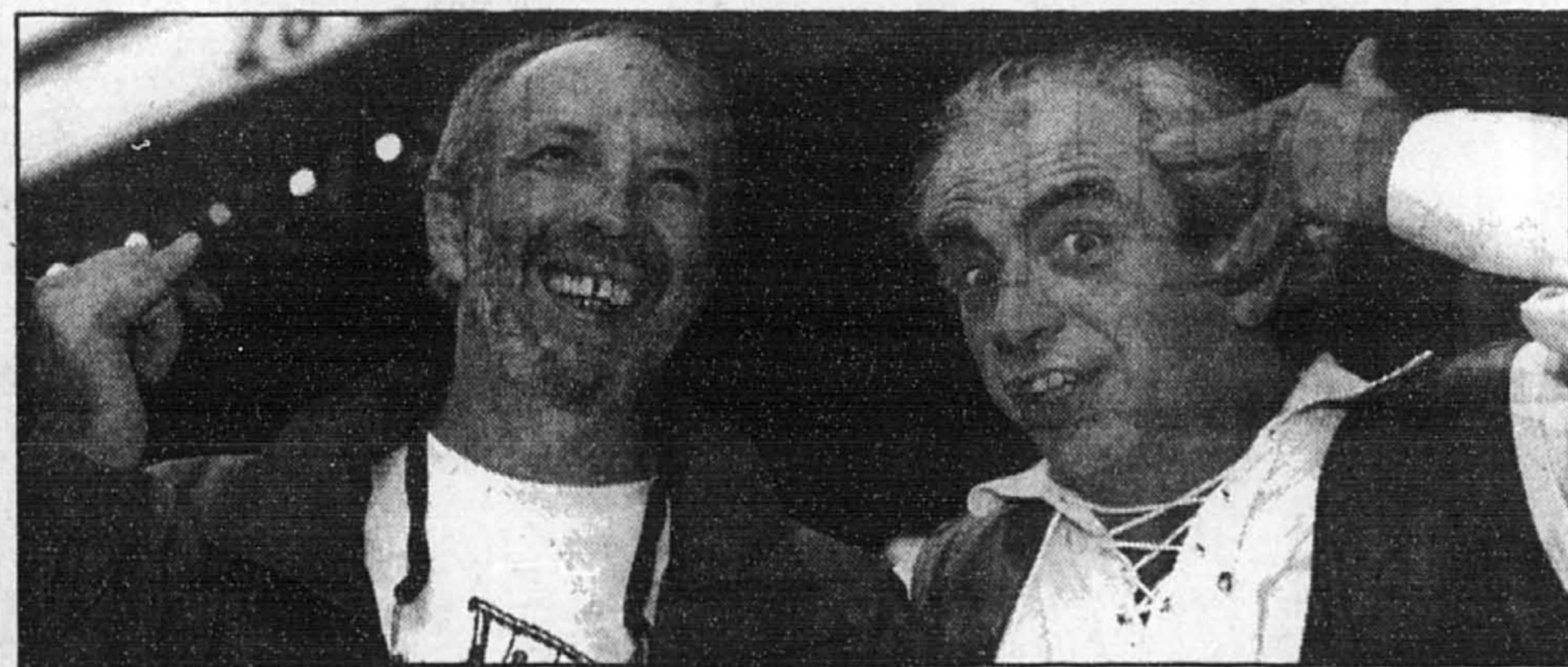


PHOTO THÉQUE, La Presse

Le réalisateur Pierre Falardeau et le comédien Julien Poulin.

# Cinéma: l'argent ne fait pas le bonheur, mais...

**RAYMOND BRÉARD**

L'auteur est président-directeur général de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec.

Sous le titre « L'écran de fumée de l'argent » paru en page éditoriale du 28 août, Mario Roy semble estimer que le cinéma québécois ne manque pas de financement. Il base l'essentiel de son argumentaire sur le succès du film culte à micro-budget *Le Projet Blair*. Croit-il vraiment qu'une politique culturelle puisse être basée sur ce genre d'exception ?

Le Québec a également produit des films cultes à petits budgets (*Le Déclin de l'empire américain*, *Elvis Gratton*, *Deux femmes en or...*), mais en quoi cela démontre-t-il que des budgets minuscules sont suffisants pour produire des succès commerciaux ? D'autre part, les succès critiques et les prix remportés dans les festivals ont beaucoup d'impact au plan du rayonnement d'une culture et ils sont tout aussi importants. L'ensemble d'une production cinématographique n'est pas un tout homogène et la notion de film culte ne pourrait constituer un but en soi.

Depuis 10 ans, les budgets moyens des films québécois oscillent entre 1,5 et 3 millions \$,

parmi les plus bas des pays industrialisés. À l'autre extrême, les films américains coûtent souvent au-delà de 75 millions \$ et presque autant en promotion. Le milieu du cinéma québécois n'a jamais réclamé de telles échelles de budget mais la marge entre ces deux mondes est assez vaste pour qu'on puisse réalistement songer à améliorer le potentiel de notre cinématographie et de sa présence à l'étranger.

En plus d'un financement adéquat, diverses mesures visant à raviver notre cinéma sont souhaitées par les producteurs et par d'autres intervenants de l'industrie, notamment des efforts de promotion accrue et un meilleur accès au grand écran ainsi qu'à la télévision. Presque tous les pays développés, à l'exception peut-être des États-Unis, ont une politique cinématographique qui aide à financer la production de longs métrages reflétant les cultures nationales, et cela à des niveaux souvent supérieurs à ceux accessibles chez nous. L'argent n'est certes pas une panacée mais l'appui d'une société à son cinéma apparaît d'autant essentiel dans le contexte d'hégémonie culturelle que nous connaissons.

# Oeuvres du toit de Bethléem: des omissions importantes?

**PIERRE HERVIEUX**

L'auteur est directeur général des Oeuvres du toit de Bethléem.

Le 7 août dernier, *La Presse* publiait une série d'articles sur les Oeuvres du toit de Bethléem, écrits par le journaliste Marc Thibodeau.

Il fut une époque où un journaliste se croyait dans l'obligation déontologique de toujours présenter une vision équilibrée du sujet qui faisait l'objet de son reportage. Il est évident, à la lecture de ses articles, que monsieur Thibodeau avait l'intention de ne viser que quelques événements dans les 25 années d'opération des Oeuvres du toit de Bethléem. Nulle part dans ces articles n'est-il fait mention du fait que l'organisme est soutenu par plus de 120 organismes communautaires et compagnies privées. Nulle part n'apparaît le fait que les Oeuvres du toit de Bethléem servent quotidiennement les repas à plus de 400 enfants. Nulle part ne figure le fait que 300 familles dans les quartiers démunis de Côte-Saint-Paul et Saint-Henri bénéficient des services de cet organisme.

Un des sujets d'intérêt réel pour les lecteurs du journal *La Presse* porte sur la pauvreté croissante que l'on retrouve dans la ville de Montréal, plus particulièrement chez les jeunes et les personnes âgées. La lutte constante des Oeuvres du toit de Bethléem contre cette situation sociale dégradante n'est cependant pas mentionnée dans ces articles.

En 1996 et 1997, il y a eu une « chicane » parmi les membres du conseil des Oeuvres du toit de Bethléem, mais ce genre de situation n'est vraiment pas d'intérêt général. Toutes les compagnies privées et publiques ne doivent-elles pas faire face à ce genre de situation, un jour ou l'autre, dans le cadre de leur évolution naturelle ?

Il est intéressant de noter que monsieur Thibodeau n'a pas prononcé un

seul mot sur tous les aspects positifs de nos opérations depuis 1997. En ce qui concerne notre dispute avec notre locuteur, l'affaire est pendante devant les tribunaux et un juge de la Cour du Québec tranchera. Rien de spectaculaire.

Les portes des Oeuvres du toit de Bethléem sont ouvertes pour tous les gens moins fortunés que nous. Vos lecteurs pourront se rendre compte de la pauvreté à Montréal en venant nous visiter.

## Différence de point de vue

■ M. Hervieux, Dans le premier texte de la série d'articles à laquelle vous faites référence, j'indiquais, en vous citant, que les Oeuvres du toit de Bethléem offrent une aide « précieuse et appréciée » aux personnes défavorisées. J'ajoutais que plus d'une centaine de personnes s'étaient déplacées récemment pour vous appuyer devant la Commission scolaire de Montréal. Je n'ai pas, pour présenter une vision équilibrée des choses, à énumérer en détail l'ensemble de vos réalisations.

Dans le cadre de ce reportage, je vous ai par ailleurs invité à commenter l'ensemble des dossiers controversés dans lesquels votre organisme est mis en cause. Vous avez refusé d'aborder spécifiquement divers points. Vous avez aussi choisi d'évacuer plusieurs questions avec des réponses vagues.

Votre référence aux devoirs déontologiques des journalistes paraît, dans ce contexte, tout à fait gratuite. Je ne partage pas par ailleurs votre avis quant au caractère banal de la « chicane » administrative qui a secoué votre organisation. Ne vous en déplaît, « pratiquement toutes les compagnies privées et publiques » n'ont pas à faire face à de tels rebondissement. Le dernier mot quant à l'intérêt de la chose, de toute manière, doit revenir au lecteur.

M. T.

## Politique

## Il y a 40 ans, mourait Maurice Duplessis

PIERRE APRIL  
Presse Canadienne, QUÉBEC

À Schefferville, le 7 septembre 1959, il y a de cela 40 ans, Maurice Le Noblet Duplessis rendait l'âme à la suite d'une foudroyante hémorragie cérébrale.

Il était âgé de 69 ans et quatre mois.

Maurice Duplessis, chef incontesté de l'Union nationale, une formation qu'il a lui-même créée et dirigée, a été député de Trois-Rivières pendant 32 ans et premier ministre de la province de Québec pendant 18 ans, un record qui n'a pas encore été égalé.

Célibataire endurci, celui qui a souvent répété durant sa carrière qu'il était marié au Québec, a été un politicien adulé par les uns et détesté par les autres.

Après avoir pris le pouvoir pour une première fois, le 17 août 1936, en dénonçant la corruption du gouvernement libéral d'Alexandre Taschereau, Duplessis est devenu pour ses adversaires et détracteurs le symbole du « patronage », de la corruption des moeurs électorales.



Maurice Le Noblet Duplessis est décédé à Schefferville, le 7 septembre 1959.

Au fil des ans, les mandarins de l'Union nationale, avec la bénédiction du chef, avaient réussi à mettre

sur pied une machine électorale riche et efficace.

Malgré le portrait peu flatteur

que continuent toujours de perpétuer les historiens et observateurs privilégiés, Maurice Duplessis a été un nationaliste convaincu, un Québécois authentique, qui a chèrement combattu les visées centralisatrices d'Ottawa, a férocelement promu l'autonomie du Québec et défendu avec acharnement les prérogatives constitutionnelles de sa province.

Au lendemain de son décès, les observateurs de la scène politique québécoise et même ses plus illustres adversaires ont tous reconnu sa contribution à l'affirmation de l'identité du peuple « canadien-français ».

André Laurendeau, éditorialiste au quotidien *Le Devoir*, a été de ceux-là. « Celui qui vient de mourir, a-t-il écrit, a dominé la politique québécoise. On l'a aimé, haï, estimé, discuté (...) Si son oeuvre est discutée, il est indiscutable qu'elle marque la province. »

Comme le signale aussi Conrad Black dans sa volumineuse biographie de Maurice Duplessis, « c'est dans le domaine des compétences provinciales que Duplessis a le plus contribué à l'évolution du Québec (...) Si le Québec s'est donné la capacité, durant les années 1960 et par la suite, de deve-

nir indépendant et de forger une nouvelle association avec le Canada, c'est surtout grâce à lui. »

En apprenant sa mort, ses adversaires politiques, les Georges-Émile Lapalme et Jean Lesage, respectivement ancien et nouveau chef libéral, ont eux aussi reconnu la contribution de leur ennemi juré. « Un colosse vient de tomber », ont-ils dit.

Les Québécois ont aussi fortement réagi au décès de Maurice Duplessis. Ils ont subi un véritable choc.

Ramenée de Schefferville à Québec, le jour de son décès, la dépouille du premier ministre a été exposée dans le salon de la race (assemblée législative) entre le pupitre du premier ministre et celui du chef de l'opposition, deux postes que M. Duplessis a occupés durant sa longue carrière politique.

La grandiose cérémonie des funérailles a eu lieu le 10 septembre à Trois-Rivières, sa ville natale.

Comme plusieurs l'avaient prédit avant même qu'il ne rende l'âme, l'Union nationale n'a pas vraiment survécu à son fondateur. En 1989, 30 ans plus tard, la parti, qui végétait dans l'oubli presque total depuis 1981, fermait définitivement ses livres et était rayé de la carte électorale.

## Jacques Chirac se laisse tenter par l'art inuit

JULES RICHER  
Presse Canadienne,  
IQALUIT, Nunavut

Le président français Jacques Chirac a failli revenir les mains vides de sa visite au Nunavut.

Amateur éclairé de culture autochtone, M. Chirac était plutôt intéressé à regarder les objets d'arts inuits que de les acheter, en commençant son séjour dans le nouveau territoire.

« Ce que je voudrais acheter, je n'ai pas les moyens de l'acheter. Et ce que j'ai les moyens d'acheter n'est pas très intéressant. Mais j'aime beaucoup regarder. J'ai une petite collection, quand même », avait-il expliqué hier matin à sa sortie de l'assemblée législative du territoire, à Iqaluit, où il a prononcé un discours.

Arrivé dimanche soir, le président a effectué une visite culturelle et touristique d'une journée et demie au Nunavut. Il est le premier leader étranger à se rendre dans le nouveau territoire des Inuits, qui a vu officiellement le jour le 1<sup>er</sup> avril dernier.

M. Chirac s'est finalement laissé tenter par un morse et un ours polaire sculptés par les artistes de Cape Dorset, un haut lieu de la production culturelle inuite, où il s'était rendu en avion en compagnie de son épouse Bernadette et du premier ministre Jean Chrétien, qui était également accompagné par son épouse Aline.

Plus tôt dans la journée, dans son discours devant l'assemblée législative, M. Chirac avait tenu à souligner la « détermination des Inuits à faire reconnaître leurs droits ».

Il avait loué la naissance du Nunavut, y voyant « un pays immense, terre de premières nations, terre des Inuits, terre à la fois anglophone et francophone, qui perfectionne, dans la paix et la tolérance, l'art de vivre ensemble ».

Il avait rappelé qu'il caressait le projet d'ériger, sous son septennat, un grand musée des arts et des ci-

vilisations à Paris, consacré aux « peuples premiers ».

« J'ai voulu qu'en France on reconnaisse aux peuples premiers la place qui leur revient dans le mouvement universel de la création et de la pensée. »

M. Chirac a profité de l'occasion pour accorder le rang de chevalier de la Légion d'honneur, la plus haute décoration française, à John Amagoalik, que l'on considère comme le père du Nunavut.

Pendant ce temps-là, le premier ministre Chrétien se frottait les mains. À son avis, la visite du président français aura beaucoup de retombées positives. « C'est très important pour nous. Le Canada sera mieux connu », a-t-il expliqué en point de presse.

« Pour les gens des territoires, c'est important d'être connu. L'industrie de l'art est une industrie pour eux. Trente pour cent de leurs revenus viennent de cela et ils commencent à développer une industrie du tourisme », a-t-il ajouté.

M. Chirac est accompagné d'un important groupe de journalistes français. On en compte près de 70 et les autorités canadiennes espèrent que les images qu'ils rapporteront feront rêver les Français en mal d'exotisme.

Le président français s'est par la suite rendu à la salle communautaire de l'Association des francophones du Nunavut. Il a alors lancé un musée virtuel de l'art inuit sur Internet, un projet qui a obtenu l'appui financier de la France.

Il quitte le Grand Nord canadien aujourd'hui pour se rendre à Saint-Pierre-et-Miquelon avant de retourner en France.

Immense étendue désolée, le Nunavut s'étend sur deux millions de kilomètres carrés et comprend le coeur de l'Arctique canadien. Le nouveau territoire est peuplé par seulement 25 000 personnes, des Inuits pour la plupart, qui, pour la première fois dans leur histoire, contrôlent une entité politique qui est la leur.

## Les Franco-Ontariens veulent être membres de la Francophonie

Associated Press  
MONCTON

Les Franco-Ontariens veulent que leur province, qui compte la plus importante communauté francophone hors Québec, devienne membre de la Francophonie.

La délégation ontarienne qui assistait au Sommet de la francophonie ce week-end se dit persuadée que le gouvernement et le peuple ontariens appuieront l'adhésion des francophones de la province à l'organisation internationale qui regroupe les pays ayant le français en partage.

« Je ne crois pas que le premier ministre Harris soit contre l'idée », a indiqué M. Alcide Gour, président de l'association représentant les 500 000 Franco-Ontariens. D'ici deux ans, croit-il, cela pourrait être chose faite.

Selon lui, ce serait important pour l'Ontario, en termes d'exportation et de commerce. M. Gour a ajouté que la proposition avait déjà l'appui du premier ministre Jean Chrétien.

Prié de dire, samedi, si les Franco-Ontariens seraient bienvenus dans la Francophonie, M. Chrétien a répondu qu'il ne voyait pas pourquoi cela ne serait pas possible. Il a

ajouté avoir appris qu'il y a une communauté très vivante de francophones en Ontario dont certains ne parlent même pas anglais.

Si les Franco-Ontariens sont accueillis au sein de la Francophonie, la province se joindrait au Canada, au Nouveau-Brunswick et au Québec au sein du réseau de 52 États et gouvernements ayant le français pour langue commune. Ce réseau englobe l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient, les Antilles et des pays des océans Indien et Pacifique.

M. Gour affirme qu'en plus du demi-million de francophones — soit environ 5 % de la population de la province —, au moins 1,5 million d'autres Ontariens peuvent converser en français.

Si l'on regarde les 52 gouvernements membres de la Francophonie, plusieurs représentent des pays ou provinces où le français ne représente qu'une partie relativement mineure de l'identité nationale, a-t-il dit.

La population de francophones en Ontario est le double de celle du Nouveau-Brunswick, membre à part entière de l'organisation depuis 1977.

## Les services avant les baisses d'impôt

Presse Canadienne

Contrairement à ce que laissent entendre les dirigeants politiques et gens d'affaires, les contribuables québécois souhaitent d'abord une amélioration des services publics de santé et d'éducation avant d'obtenir des baisses d'impôts, estime la CSN.

« Le discours de nos élites en faveur d'un allègement fiscal et

d'une privatisation de ces services a du plomb dans l'aile, y compris auprès de la classe moyenne, a indiqué hier, dans un communiqué, le président de la CSN, Marc Laviolette. Les gens ne sont pas dupes du truc qu'on leur propose et nous avons l'intention de le rappler constamment au gouvernement. »

Dans le cadre des négociations dans le secteur public, la centrale

syndicale entend donc s'assurer que les surplus budgétaires soient investis en priorité dans les services sociaux.

Quant à la négociation des nouvelles conventions collectives, la CSN n'a pas voulu dévoiler son plan de match, laissant plutôt le soin au front commun de le faire plus tard cette semaine. Les demandes pour la première année se chiffrent à 380 millions.

**CIVIC HATCHBACK DX**  
**INCLUANT :** • Coussins gonflables conducteur et passager (SRS) • Radio AM/FM stéréo • Volant inclinable • Direction assistée • Rétroviseurs télécommandés • Roues de 14 pouces avec enjoliveurs • Moteur 1,6 litre de 106 chevaux (PGM-FI) • Et bien plus...

**4,8%** sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Civic hatchback 1999 en inventaire.

**LES JOURS HON**

**CR-V 4x4 LX**  
**4,8%** sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur tous les CR-V 1999 en inventaire.

**2988\$** par mois, location 48 mois TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

**INCLUANT :** • Système RealTime à 4 roues motrices • Air climatisé • Freins ABS • Régulateur de vitesse • Groupe électrique • Coussins gonflables conducteur et passager (SRS) • Radio AM/FM stéréo cassette • Table de pique-nique • Et bien plus...

\*Programme de financement de Honda Canada Finance Inc. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic Hatchback, berline Accord 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. \*\*P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale 1999 à transmission manuelle exclusivement par H.C.F.I. portant sur le CR-V LX 1999 à transmission manuelle (modèle RD174X) neuf. Échange ou comptant de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Roues en alliage et galerie de toit illustrées sur le CR-V disponibles en option.

Politique

L'Université Laval s'ouvre sur le monde

PIERRE APRIL  
Presse Canadienne, QUÉBEC

L'Université Laval s'est engagée dans un vaste et ambitieux projet d'internationalisation de sa formation et cela à tous les cycles.

Pour atteindre cet objectif, le recteur de cette institution, François Tavenas, a lancé une vaste campagne de financement de 10 millions afin de réaliser son projet d'ouverture au monde pour ses étudiants.

L'université a déjà reçu un don de 1,5 million de la Fondation de la famille J. W. McConnell pour lancer son projet.

En présentant les objectifs de cette campagne de financement, au cours d'une entrevue avec La Presse Canadienne, M. Tavenas a souligné la responsabilité pour son université de s'ouvrir au monde, de donner à ses futurs diplômés les moyens de s'insérer dans le mouvement de mondialisation grâce à une expérience vécue sur le terrain partout dans le monde.

« Comme université, a expliqué le recteur, on a une responsabilité de former des diplômés qui seront à l'aise partout où ils passent. »

Déjà, l'Université Laval accueille pas moins de 2000 étudiants étrangers, ce qui la place au premier rang des institutions francophones. M. Tavenas souhaite poursuivre cette ouverture au monde en doublant la proportion d'étudiants étrangers.

Cette ambition, a toutefois noté le recteur, ne doit pas empêcher l'université de prendre les moyens nécessaires pour faire en sorte que de plus en plus de Québécois aillent voir ce qui se fait ailleurs.

« Un deuxième volet, c'est d'offrir à au moins 10 pour cent de nos diplômés la possibilité d'avoir fait, durant leurs études, un stage à l'étranger. »

Le syndicat des fonctionnaires dénonce le « piège » du surplus du régime de retraite

Presse Canadienne  
OTTAWA

La tentative du gouvernement fédéral de s'approprier le surplus de 30 milliards de la caisse de retraite de ses employés pourrait avoir de graves conséquences pour les contribuables, estime le chef du plus important syndicat de fonctionnaires fédéraux.

Si Ottawa remporte la prochaine ronde de la bataille pour le contrôle du surplus, il va tout simplement dépenser l'argent, soutient Daryl Bean, le président de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Et sans ce coussin financier, les contribuables seront pris au piège la prochaine fois que le régime de retraite se retrouvera déficitaire.

À mesure qu'un nombre croissant de fonctionnaires vieillissent et prennent leur retraite, leur caisse

de retraite s'en trouvera toujours plus sollicitée, fait valoir M. Bean. En même temps, la fonction publique d'aujourd'hui, amaigrie, contribue moins au régime. « Dans 10 ou 20 ans ... le régime de retraite manquera d'argent et c'est la raison pour laquelle nous voulons laisser l'argent du surplus dans le régime, nous ne voulons aucunement l'en sortir. »

Le vote final sur le projet de loi C-78, qui accorderait au gouvernement fédéral le contrôle sur le sur-

plus de la caisse de retraite, pourrait avoir lieu cette semaine au Sénat.

M. Bean affirme que le gouvernement libéral veut mettre la main sur cet argent pour rembourser une partie de la dette fédérale de 570 milliards, de façon à rehausser son image de bon gestionnaire fiscal. Mais le syndicat, qui représente 150 000 employés, préfère que l'argent soit mis en réserve pour les temps difficiles et pour améliorer les prestations aux fonctionnaires, agents de la GRC et militaires à la retraite.

Le Sénat convoque aujourd'hui une séance spéciale portant à la fois sur ce projet de loi, que les libéraux souhaitent ardemment voir approuvé, et une loi sur l'environnement.

Le Sénat, dominé par les libéraux, pourrait forcer la tenue d'un vote immédiat sur le projet de loi

C-78, ou accéder à la demande du syndicat, qui réclame davantage de débats.

M. Bean revendique la possibilité de défendre son point de vue devant le Sénat entier, où, dit-il, la ministre du Conseil du trésor, Lucienne Robillard, devrait également avoir à justifier son projet de loi.

La semaine dernière, M. Bean et Mme Robillard ont défendu leurs positions respectives sur la gestion conjointe du régime devant un comité du Sénat sur les banques et le commerce.

Si tous ses efforts échouent, le syndicat a l'intention d'entreprendre des procédures judiciaires contre Ottawa. « La seule option qui nous reste est d'aller en cour et d'essayer de faire renverser la législation par les tribunaux », a dit M. Bean.

De plus en plus de juges craignent pour leur sécurité

Presse Canadienne  
OTTAWA

Des menaces de mort de plus en plus nombreuses, des attentats à la bombe ou d'autres formes d'atteintes potentielles à leur sécurité incitent les juges à revendiquer plus de protection autour d'eux.

Le Bureau du commissaire à la magistrature fédérale reçoit un nombre de plaintes sans cesse croissant de la part de juges de cours fédérales cherchant à accroître les mesures de sécurité entourant leur famille et eux-mêmes.

Le problème soulève une ques-

tion importante, à savoir si un juge peut conserver son impartialité s'il craint des mesures de représailles de personnes mécontentes de ses décisions.

Rien n'indique dans les faits que les juges voient leur sécurité menacée davantage aujourd'hui que par le passé, mais l'accumulation récente d'incidents est quand même troublante.

La présidente de la Conférence canadienne des juges, Mira Bielby, indique qu'il « est désormais rare de voir un juge inscrire son nom et son adresse personnelle dans le bottin téléphonique ».

« C'est souvent dans les tribunaux de la famille que nous rencontrons des gens rendus à un point de rupture. Je suis beaucoup plus inquiète pour nos juges des tribunaux de la famille que pour ceux des cours criminelles », a-t-elle précisé.

Récemment, un juge a reçu des menaces de mort relativement à un jugement qu'il avait rendu dans une cause criminelle impliquant le crime organisé.

En janvier, un juge de la Colombie-Britannique a reçu lui aussi des

menaces de mort après avoir rendu un jugement renversant la loi interdisant la possession de matériel pornographique mettant en scène des enfants.

En août, un homme armé d'un couteau et d'un combustible a foncé dans l'entrée de l'édifice de la Cour suprême à Ottawa.

En avril, un autre homme armé d'un couteau a été neutralisé par les policiers à quelques pas des bureaux des juges d'une cour d'Edmonton.

**l'information et l'opinion!**



**L'émission du matin la plus écoutée à Montréal** est aussi celle qui informe le plus... et le mieux!  
**Paul Arcand**  
Dès 5 h 30

**CKAC-730**  
RADIO MÉDIA  
La radio de l'information  
www.ckac.com



**CIVIC ÉDITION SPÉCIALE**  
INCLUANT : • Air climatisé • Serrures électriques • Déverrouillage sans clé • Poignées de portières harmonisées • Radio AM/FM stéréo • Haut-parleurs • Direction assistée • Volant inclinable • Rétroviseurs télécommandés • Coussins gonflables conducteur et passager (SRS) • Moteur 1,6 litre de 106 chevaux (PGM-Fi) • Et bien plus...

SEULEMENT **16 900 \$** À L'ACHAT

**5,8%** sur financement d'achat jusqu'à **60 mois** sur toutes les berlines Civic 1999 en inventaire.



**BERLINE ACCORD EX**  
INCLUANT : • Air climatisé • Trains ABS • Intérieur parti de cuir • Siège avant gauche chauffant et à réglages électriques • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique • Régulateur de vitesse • Coussins gonflables conducteur et passager (SRS) • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Roues en alliage d'aluminium • Garniture intérieure similibois • Et bien plus...

**4,8%** sur financement d'achat jusqu'à **60 mois** sur toutes les berlines Accord 4 cylindres 1999 en inventaire.

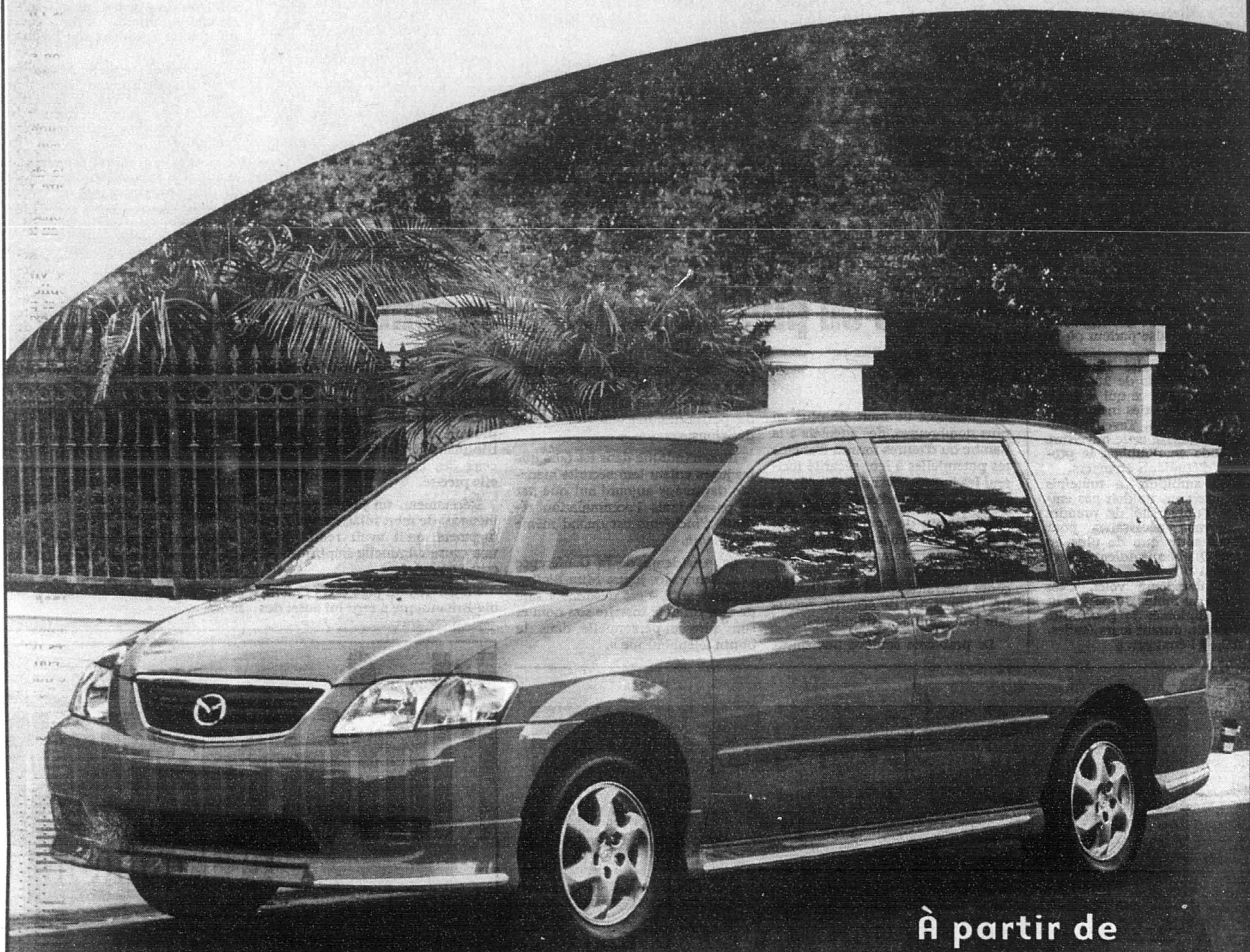
VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

cylindres ou CR-V 1999 neuf en inventaire ou de 5,8 % à l'achat de tout modèle berline Civic 1999 neuf en inventaire pour des termes de nouvelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. \*\*\*Location-bail offerte 3 437 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 1. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

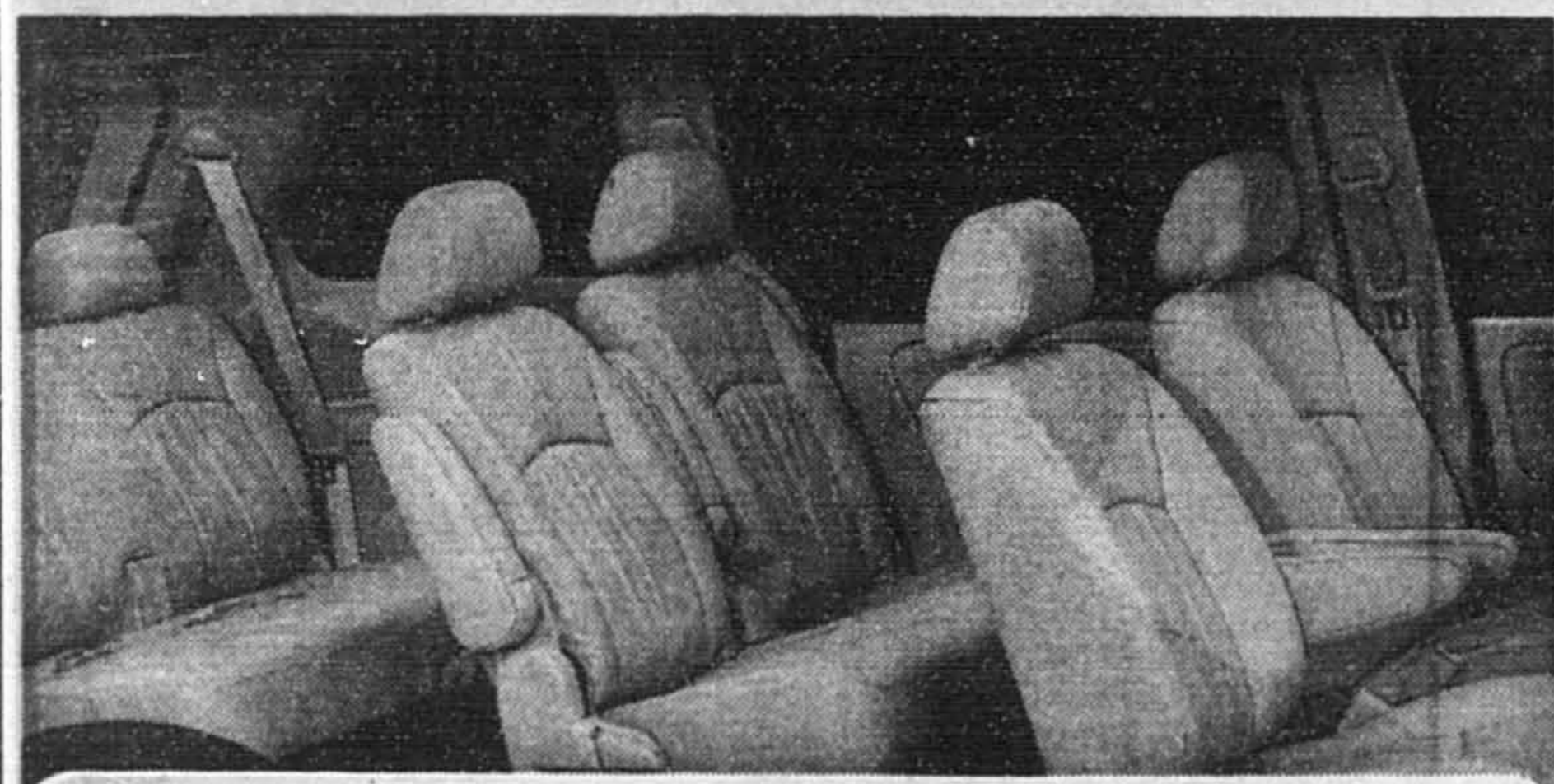
Une minifourgonnette qui vous en mettra plein la vue. Et plein la vie.



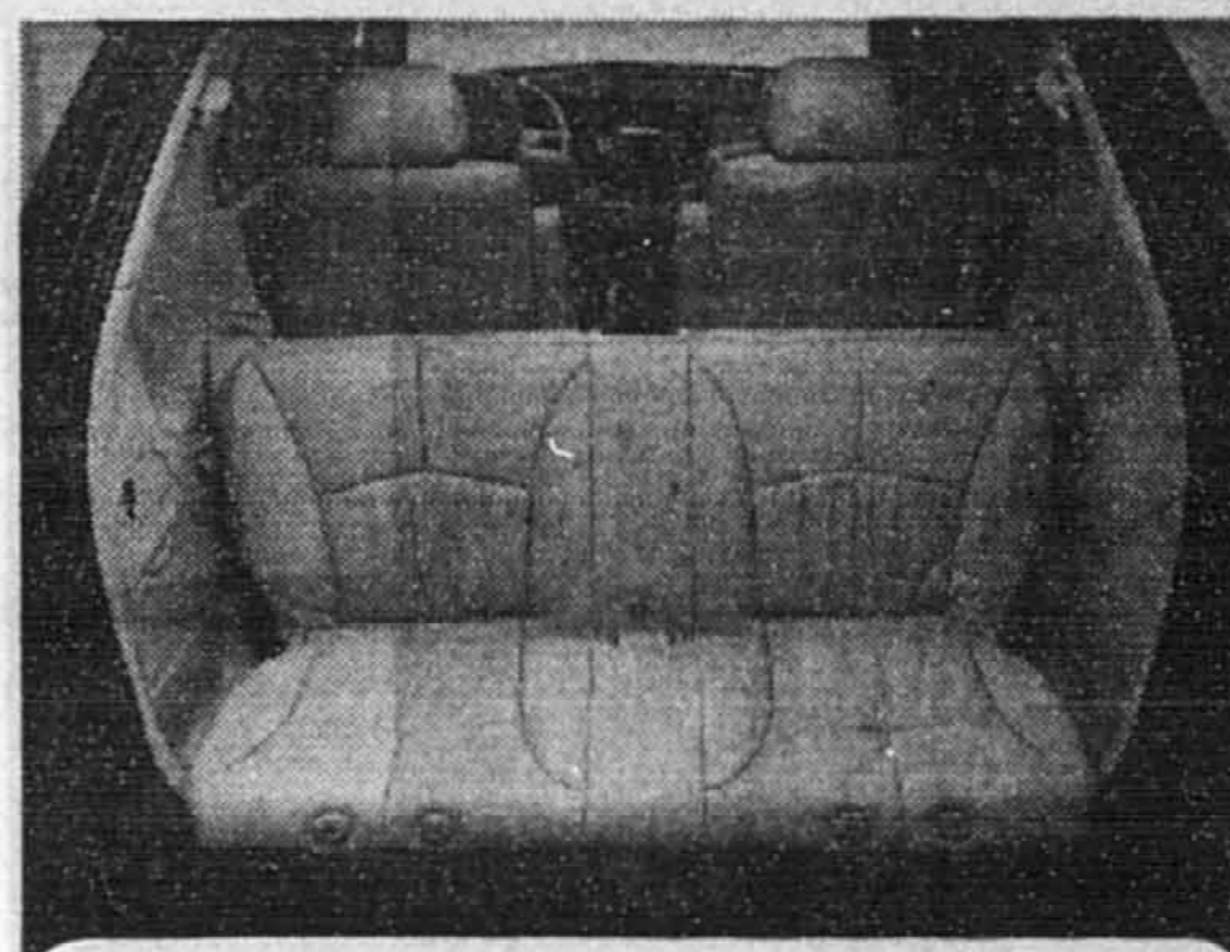
À partir de  
**24 555 \$\***

Incluant climatiseur et lecteur CD

## La toute nouvelle Mazda MPV 2000



Accueille jusqu'à  
7 personnes



Banquette arrière pouvant être  
orientée vers l'extérieur



Banquette arrière rabattable  
sous le plancher

[www.mazda.ca](http://www.mazda.ca)

Voici celle qui fait rimer innovation avec imagination. Voici la Mazda MPV 2000. Entièrement reconçue, elle offre – en dehors comme en dedans – plein de belles surprises. À commencer par son nouveau profil dynamique, qui va faire tourner bien des têtes. Côté maniabilité, la MPV est aussi à l'aise sur la grand route que dans la jungle urbaine. Quant à l'intérieur, quelle polyvalence ! Sa banquette arrière bascule et disparaît sous le plancher en quelques secondes ; au centre, ses sièges baquets coulissants Side-by-Slide™ peuvent se transformer en banquette d'une simple pression du doigt. Et avec ses glaces arrière qui se baissent – une exclusivité de Mazda – et son changeur pour 6 CD aussi offert, chaque fois que vous prendrez la route dans votre toute nouvelle Mazda MPV, vous ferez le plein d'émotions, comme vous en avez rarement connus.



**mazda**

Coup de foudre! Coup de fougue!

**VISITEZ NOTRE SITE WEB : [www.mazda.ca](http://www.mazda.ca) – Informez-vous au sujet du programme Mazda pour les diplômés.**

Offre réservée aux particuliers, d'une durée limitée à compter du 3 Juin 1999 et portant uniquement sur les Mazda MPV 2000 neuves, modèle (\* UADV70RB00). Frais de transport et de préparation (855 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. \* Les prix peuvent varier selon les modèles et les équipements en option sélectionnés.

# Logiciels, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

## En avant la musique!



André Mondoux

collaboration spéciale

**J**e tenais à entreprendre la saison sur une bonne note. Littéralement. Voilà pourquoi j'ai choisi de vous parler de la musique par ordinateur. Il y a quelques années, un tel sujet était réservé aux professionnels de la musique, ceux qui avaient le matériel, le temps et surtout le savoir pour évoluer avec aisance dans ce domaine d'activité. Cependant, depuis l'année dernière, la donne s'est quelque peu modifiée. En effet, avec les progrès réalisés dans le domaine des cartes de son, les gens « ordinaires » ont désormais accès à des outils relativement sophistiqués pour créer et modifier leurs propres oeuvres musicales, qu'il s'agisse d'un simple effet sonore, d'une composition musicale étoffée ou de la trame sonore d'un clip vidéo.

Depuis quelques années, les cartes de son sont dotées de micropro-

cesseurs « musicaux » (comme la gamme de puces EMU dans les cartes de CreativeLabs) qui offrent des fonctions compatibles avec la norme General MIDI (*Musical Instrument Digital Interface*). Ceci permet notamment de jouer de la musique avec un des 128 instruments proposés, des pianos aux ensembles orchestraux, des cuivres aux guitares, en passant par les synthétiseurs et les instruments à effets spéciaux.

Bien que la plupart des cartes de sons soient jumelées à des utilitaires de traitement du son, rien ne vous empêche de pousser un peu plus loin votre exploration avec les logiciels dédiés à la création musicale.

### Studio numérique maison

La firme Cakewalk est bien connue pour ses logiciels de musique (le logiciel *Cakewalk Express* est inclus avec les cartes de SoundBlaster). Comme son nom l'indique, Home Studio 8 de Cakewalk s'adresse aux néophytes.

Le coeur de Home Studio 8 est constitué d'une enregistreuse numérique capable d'assembler jusqu'à quatre pistes audionumériques et 256 pistes MIDI. Pour composer la musique, vous devez utiliser soit un instrument physique compatible MIDI branché à votre carte de son, soit le piano virtuel inclus avec le logiciel. Composer sur un piano à l'écran en utilisant le rongeur ou le clavier de

l'ordinateur n'est pas exactement l'idéal... Disons que c'est une solution temporaire pour les néophytes qui opteront sans doute pour un vrai clavier MIDI si leur intérêt se mue en véritable passion.

L'avantage d'un studio numérique se mesure pleinement à la puissance des accessoires de montage. Ainsi, une fois votre partition enregistrée, vous pouvez ajouter d'autres pistes instrumentales (en entendant les autres pistes et le métronome lors de l'enregistrement), cliquer sur une portion de piste pour la copier/déplacer avec le rongeur à l'endroit voulu, appliquer des filtres d'effets (réverbération, délai/écho, etc.), comprimer le son, ajuster les pistes avec un égalisateur numérique, etc. Vous pouvez même commander au logiciel de générer la partition musicale de ce que vous avez joué et de l'imprimer avec les paroles de la pièce et les annotations de l'auteur! Bref, vous avez le plein contrôle d'une foule de paramètres, dont plusieurs, jadis, étaient le lot exclusif des studios analogues sophistiqués.

Je ne suis pas un spécialiste en

musique, loin de là. Home Studio 8 m'a permis de bien m'amuser tout en m'initiant aux rudiments des techniques d'enregistrement et de la musique. J'ai ainsi créé des messages de qualité pour mon répondeur téléphonique virtuel, des sons sur mesure pour mon système d'exploitation (notamment des extraits de pièces musicales pour l'ouverture et la fermeture de Windows) et même une première composition musicale qui m'a confirmé dans ma présente orientation de carrière.

Malgré ses côtés grand public, ce logiciel propose un monde avec lequel la plupart d'entre nous ne sommes pas très familiers. La courbe d'apprentissage risque donc d'être prononcée et il vous faudra un certain temps avant d'être à l'aise avec ce nouvel

environnement. À ce sujet, j'ai particulièrement apprécié le livre de Claude Calteux, *L'ordinateur chef d'orchestre* (Marabout, coll. Hobby et informatique) sur la musique par ordinateur. Cet ouvrage a le mérite de démystifier les concepts importants et propose un contenu aussi informatif que vulgarisé.

### Ce n'est que le début

Malgré ses attraits, Home Studio n'est que la porte d'entrée d'un vaste monde. Si vous avez l'âme d'un amateur sérieux ou si vous désirez plonger à fond dans l'univers de la musique numérique, vous devrez probablement vous doter d'une des cartes de son spécialisées qui offrent une gamme étendue d'échantillonnages sonores et un grand nombre de connexions physiques MIDI. Bien qu'il soit possible sur le plan technique d'utiliser deux cartes de son (la « régulière » et la « spécialisée ») dans le même ordinateur, la chose est complexe et risque d'être une expérience frustrante. Voilà pourquoi il est généralement conseillé de consacrer son ordinateur au traitement du son numérique.

Plusieurs fabricants, dont Cakewalk, Steinberg, Emagic et Voyetra, offrent toute une panoplie de produits pour compositeurs et producteurs professionnels. Il existe ainsi des logiciels sophistiqués de production, de transcription, d'arrangements et même d'accompagnement (le logiciel simule l'orchestre musical de votre choix pour vous accompagner — jouez tout seul à plusieurs!). Cependant, cette voie passe habituellement par de modestes débuts: voilà pourquoi il y a une niche pour des produits comme Home Studio 8.

On peut joindre l'auteur à : [mondoux@videotron.ca](mailto:mondoux@videotron.ca).

## Les Américains discutent d'esclavage sur Internet

PIERRE GLACHANT  
Agence France-Presse, WASHINGTON

L'Amérique s'est plongée dans l'étude de son passé esclavagiste et analyse avec davantage de sérénité désormais cette institution de « honte » et de « culpabilité », près de 150 ans après son abolition.

Mais le sujet reste douloureux en raison de l'éclairage qu'il apporte sur les origines du pays et les contradictions de ses fondateurs.

Les ouvrages historiques ou de fiction sur le sujet sont publiés par dizaines, les recherches généalogiques foisonnent, en particulier sur Internet, qui mettent en évidence les liens de sang plus fréquents qu'on ne pense entre Noirs et Blancs.

Les collectionneurs sont à l'affût de tout ce qui peut rappeler l'esclavage, comme des chaînes ou les affiches d'avis de recherches d'esclaves fugitifs. Des ventes aux enchères spécialisées ont lieu, où certaines transactions peuvent atteindre plusieurs milliers de dollars.

La ville de Williamsburg, en Virginie, un foyer de l'indépendance sous la domination anglaise, a introduit cette année des reconstitutions en costumes représentant des esclaves et qui suscitent souvent des réactions émotionnelles du public.

La Guerre de sécession (1861-1865) a mis fin à l'esclavage. Mais aborder le passé esclavagiste des États-Unis continue d'être un sujet très sensible pour certains.

La publication par la revue *Nature*, à la fin de l'année dernière, des résultats de tests d'ADN selon lesquels Thomas Jefferson avait eu un enfant de l'une de ses esclaves, Sally Hemings, a suscité un écho considérable dans le pays.

Le *New York Times* indiquait en juillet que les descendants d'une esclave de George Washington revendiquaient aussi des liens du sang avec le premier président du pays, en dépit du scepticisme des historiens.

Edward Smith, directeur des études américaines à l'Université américaine, à Washington, souligne que « la plupart des étudiants sont encore terriblement gênés » par le sujet de l'esclavage.

Selon lui, l'image de George Washington (1732-1799) et de Thomas Jefferson (1743-1826), des « Pères fondateurs » considérés comme de véritables icônes en Amérique, est particulièrement écornée.

Le premier et le troisième président américain apparaissent comme des « hypocrites », souligne-t-il. « Comment pouvez-vous écrire un document comme la Déclaration d'indépendance et être un propriétaire d'esclaves? Comment pouvez-vous remporter la Guerre d'indépendance et ne pas libérer vos esclaves? »

« Nous devons accepter le fait qu'ils avaient des styles de vie contradictoires », poursuit l'historien.

**Besoin d'aide ?**  
**Composez l'un de ces numéros d'urgence**

<b>5 jours\sem.</b>	Centre de référence du Grand Montréal	☎ 527-1375
<b>24 hres\7 jrs</b>	S.O.S. Violence conjugale	☎ 873-9010 (Ext.: 1-800-363-9010)
<b>24 hres\7 jrs</b>	Protection de la jeunesse (urgence sociale)	☎ 896-3300 ou 896-3100
<b>8 - 24 hres \7 jrs</b>	Déprimés anonymes	☎ 278-2130
<b>24 hres\7 jrs</b>	Drogue : aide et référence	☎ 527-2626 (Ext.: 1-800-265-2626)
<b>24 hres\7 jrs</b>	Parents anonymes	☎ 288-5555 (Ext.: 1-800-361-5085)
<b>24 hres\7 jrs</b>	Suicide -Action Montréal	☎ 723-4000
<b>24 hres\7 jrs</b>	Tel-Jeunes	☎ 288-2266 (ext.: 1-800-263-2266)
<b>24 hres\7 jrs</b>	Tel-Aide	☎ 935-1101
<b>24 hres\7 jrs</b>	Grossesse-Secours	☎ 271-0554
<b>6 jours\sem.</b>	L'Association G.R.A.N.D. (Aide aux grand-parents)	☎ 846-0574
<b>24 hres\7 jrs</b>	Agression sexuelle (centre pour victimes)	☎ 934-4504
<b>24 hres\7 jrs</b>	Jeunesse J'écoute	☎ 1-800-668-6868
<b>24 hres\7 jrs</b>	Jeu: aide et référence	☎ 527-0140 (Ext.: 1-800-461-0140)
<b>18 - 23 hres \7 jrs</b>	Gai Écoute	☎ 866-0103 (Ext.: 1-888-505-1010)
<b>5 jours \ sem.</b>	CLSC de votre quartier ou votre région	
<b>24 hres \ 7 jrs</b>	CLSC Info-Santé de votre quartier ou votre région	2778784

## Le bogue du 9-9-99 attendu jeudi

Agence France-Presse, PARIS

Avant-goût du bogue de l'an 2000, la date du 9-9-99 pourrait bien provoquer jeudi le blocage de certains ordinateurs et applications informatiques, qui interprètent ces quatre chiffres 9 comme une instruction d'arrêt.

Des milliers de programmes écrits il y a quelques années dans les langages Cobol ou Fortran avaient retenu cette suite de quatre 9 comme code indiquant les fins de fichiers, ou le blocage de l'activité, les informaticiens étant persuadés qu'aucun de ces programmes ne serait encore utilisé en 1999.

**EUROCOM PAREZ**

**EUROCOM 5100 DeskNote™** Autre Bloc-Notes

- Processeur Intel® Celeron™ 400 MHz
- 12,1" SVGA DSTN
- 4 Mo de Vidéo SGRAM
- 64 Mo de SDRAM
- 4,3 GO disque dur
- 24x Cédérom
- Pile intelligente de Li-Ion
- MS Windows 98
- Corel® WordPerfect® Office 2000™
- Mallette de transport

VS. ?

1,899\$

**options:** EUROCOM 56K + 96 Fax/Modem - Windows NT - Adapté pour l'automobile  
- 2ème adaptateur de courant - SCOM Fuel Efficient - Réplicateur de prise  
- Logement Microcover pour le câble de sécurité - Processeur, SDRAM et disque dur extensibles

**EUROCOM**

[www.eurocom.ca](http://www.eurocom.ca)



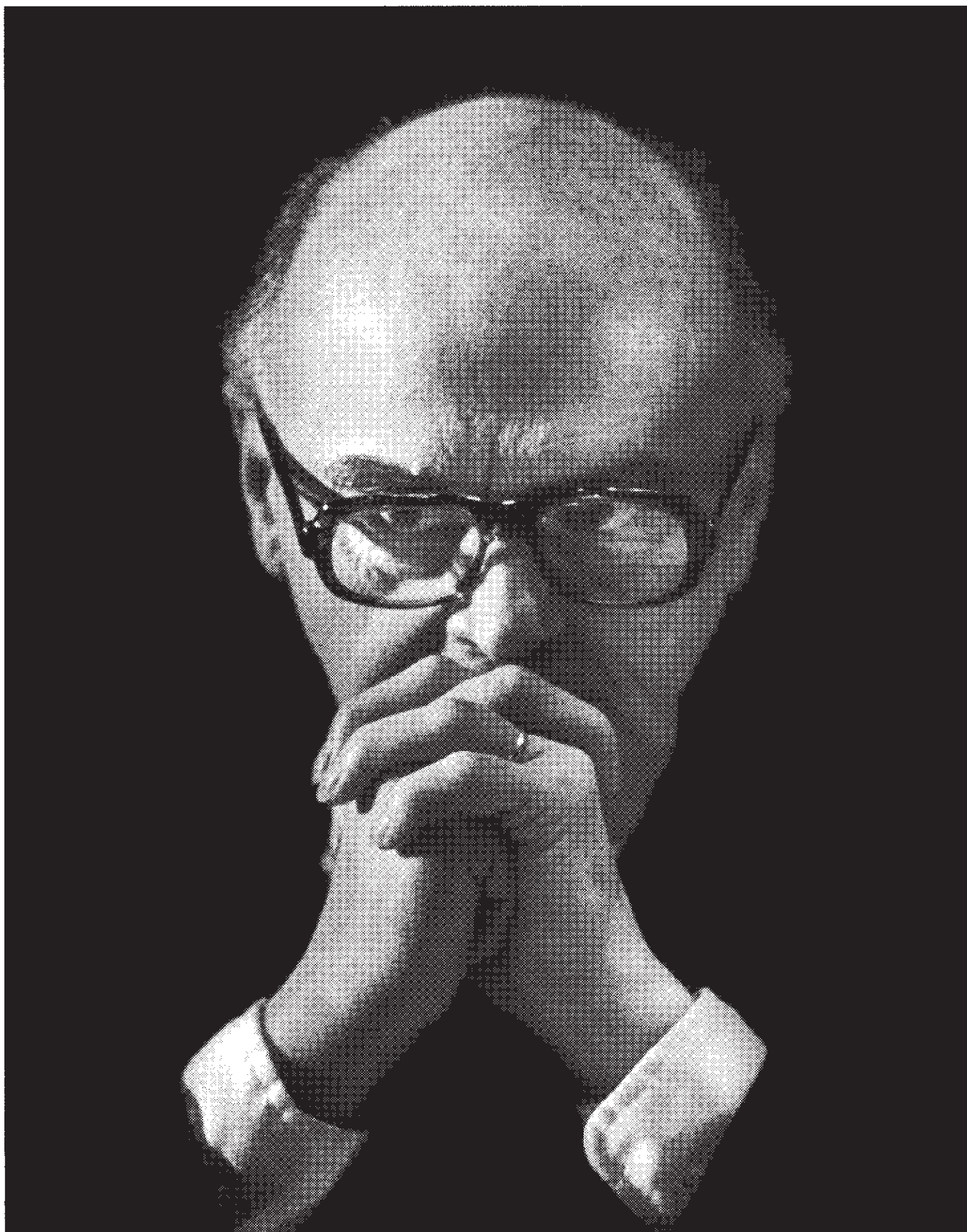
## Avec votre agent Allstate, attendez-vous à...

- ▲ Du professionnalisme, endossé par la force d'une des plus importantes compagnies d'assurance du continent
- ▲ Du savoir-faire, grâce à des années de formation intensive en matière d'assurance et de finance
- ▲ Un service personnalisé et des rapports humains
- ▲ Une participation au sein de votre communauté
- ▲ D'incroyables économies – jusqu'à 20% sur les taux d'assurance déjà très concurrentiels des plans **Avantage** d>Allstate
- ▲ Des polices d'assurance automobile et habitation sur mesure, conçues pour répondre à vos besoins
- ▲ Un des meilleurs services des sinistres\* – 24 heures par jour, 7 jours par semaine, à travers le continent

Pour trouver un agent Allstate d'un tel calibre, appelez le 1 800 ALLSTATE. Pour les clients malentendants, notre numéro d'ATS est le 1 888 316-4777. [www.allstate.ca](http://www.allstate.ca)

**Allstate**<sup>MD</sup>  
Vous êtes en bonnes mains.<sup>MD</sup>

\*D'après un sondage réalisé pour la Commission des services financiers de l'Ontario. Allstate du Canada, compagnie d'assurance MD Allstate, compagnie d'assurance



## JEAN DRAPEAU

L'HISTOIRE D'UN MAIRE VISIONNAIRE  
ADULÉ ... ET CONTESTÉ.  
UN DOCUMENTAIRE PRÉSENTÉ PAR  
BERNARD DEROME ET MICHAËLLE JEAN.

CE SOIR, MERCREDI ET JEUDI

RÉALISATION : DANIEL CREUSOT

# 21h

ICI RADIO-CANADA



## Chaque suicide coûte 850 000 \$ à la société, selon une étude

DENNIS BUECKERT  
Presse Canadienne, OTTAWA

Selon une étude basée sur des chiffres compilés au Nouveau-Brunswick en 1996, qu'on considère être la première du genre au Canada, le coût moyen engendré pour chaque suicide dans cette province atteint 849 877,80 \$.

Un coût global qui inclut les frais de soins de santé, d'autopsies, de funérailles et d'enquêtes policières, ainsi que les frais indirects résultant de la perte de productivité et de revenus. Pour toute l'année 1996, les 96 suicides rapportés au Nouveau-Brunswick ont donc coûté en tout 80 millions, estiment les chercheurs Alberta Barcelo et Dale Clayton dans leur étude publiée dans le dernier numéro de la revue *Chronic Diseases in Canada*.

M. Barcelo affirme que l'étude avait pour but de démontrer à quel point la prévention du suicide est importante. « Des études économiques sont un bon moyen pour faire comprendre l'ampleur que peut avoir un problème de santé. Les gens comprennent mieux alors pourquoi la prévention est nécessaire. »

Mais l'étude de MM. Barcelo et Clayton comporte des failles importantes, soutient Bryan Tannie, un psychiatre de Calgary expert en matière de suicide. « Il y a tellement de suppositions dans cette étude que les résultats qui en découlent ne veulent finalement rien dire », affirme-t-il.

D'autres chercheurs estiment que les personnes en dépression sévère qui se suicident sauvent en fait de l'argent à l'État, note M. Tannie. « Il y a des gens qui disent qu'il faut les laisser se suicider parce qu'ils coûtent trop cher à traiter de toute façon. C'est cruel, mais quand on manipule des chiffres, on peut leur faire dire ce que l'on veut. »

Selon lui, toute étude qui ne s'attarde qu'aux suicides sans tenir compte des tentatives de suicide ne peut que sous-estimer les coûts totaux du phénomène. « Ce qui coûte le plus cher, ce ne sont pas ceux qui réussissent leur suicide, mais ceux, 40 à 100 fois plus nombreux, qui manquent leur coup et se blessent. Plusieurs d'entre eux finissent dans les centres de soins intensifs. Ceux-là coûtent énormément cher à la société. »

Selon des études américaines, 85 à 90 % des gens croient qu'il faut prévenir les suicides. « La plupart d'entre nous considèrent qu'on ne peut laisser les gens se donner la mort, affirme M. Tannie. La prévention du suicide doit être une valeur sociale. Le problème, c'est que nous n'y mettons pas les ressources nécessaires. »

Selon lui, plusieurs méthodes de prévention se sont avérées efficaces, comme les services de conseil aux gens dépressifs, ou comme faire comprendre à un garçon que pleurer n'est pas un aveu de faiblesse.

Le taux de suicide au Canada a augmenté de façon importante depuis les années 1950.

Selon des chiffres compilés par le Centre d'éducation et de prévention des suicides, à Calgary, le taux de suicide chez les hommes atteignait 21,5 par tranche de 100 000 en 1995, alors qu'il n'était que de 3,3 par 100 000 dans les années 50. Chez les femmes, le taux de suicide a atteint un sommet dans les années 70, à 6,9 par 100 000. Il était le même que pour les hommes dans les années 50.

## Pour purifier l'atmosphère...

Agence France-Presse  
SAO PAULO, Brésil

Une « mère de saint » du Candomblé, prêtresse de la religion afro-brésilienne, a été embauchée par la Bourse des valeurs de New York pour « purifier » l'ambiance de la principale place financière du monde, rapporte le quotidien *Folha*, de Sao Paulo.

La Brésilienne Ilka da Silva, 56 ans, a réalisé quatre travaux « de nettoyage spirituel » à Wall Street, le dernier en date en avril, pour éloigner les mauvais esprits et fluides, selon le journal qui a publié, dimanche, une photo de la mère de saint aux côtés de la sculpture du fameux taureau de Wall Street.

« J'ai fait ce que je fais d'habitude au Brésil. J'ai ressenti l'ambiance et donné les conseils. J'ai laissé des petits pots remplis de mélanges d'herbes aromatiques dans certains coins de la salle », a dit la prêtresse à *Folha*.

« L'ambiance était très mauvaise, beaucoup de concurrence et d'envie », a-t-elle précisé au quotidien pauliste, qui ajoute que la mère de saint ne portait ni collier ni turban et qu'elle a dû revêtir un tailleur pour passer inaperçue.

Les attachés de presse de la Bourse n'ont pas voulu faire de commentaires, selon *Folha*, mais un investisseur qui a un bureau à Wall Street, Peter Coolidge, a confirmé l'histoire.

## Votez sur l'avenir de Canada-Vie

Avis de la tenue d'une assemblée extraordinaire des titulaires de police admissibles à Toronto, au Canada

### démutualisation

Le processus par lequel une société mutuelle d'assurance-vie se transforme en une société d'assurance-vie appartenant à des actionnaires.

Canada-Vie se propose de se transformer d'une société mutuelle d'assurance-vie en une société d'assurance-vie appartenant à des actionnaires. Si vous êtes un titulaire de police admissible, vous pouvez voter sur la proposition. Il y a deux méthodes pour voter :

1. Vous pouvez assister à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu à 10 h le 16 septembre 1999 au :  
Palais des congrès du Toronto métropolitain (édifice Sud)  
255, rue Front ouest  
Toronto (Ontario) Canada  
Si vous prévoyez assister à l'assemblée extraordinaire, veuillez nous téléphoner au 1-877-713-9297 au plus tard le 13 septembre 1999.
2. Vous pouvez remplir et retourner le formulaire de procuration joint au *Guide du titulaire de police relativement à la démutualisation* qui vous a été récemment envoyé.

Chaque vote est important. Canada-Vie encourage fortement les titulaires de police admissibles à se prononcer sur l'avenir de la compagnie en votant sur la résolution spéciale suivante :

- que la proposition de transformation décrite au chapitre 12 du *Guide du titulaire de police relativement à la démutualisation* soit approuvée;
- que les règlements administratifs modifiés et mis à jour de Canada-Vie figurant à l'annexe IV de la proposition de transformation soient confirmés;
- que les administrateurs et dirigeants de la compagnie soient autorisés à demander au ministre des Finances l'approbation de la proposition de transformation et l'émission des lettres patentes de transformation pour donner effet à la proposition de transformation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à Canada-Vie au 1-888-284-9137.

 CANADA-VIE

Passez à l'action avec Canada-Vie